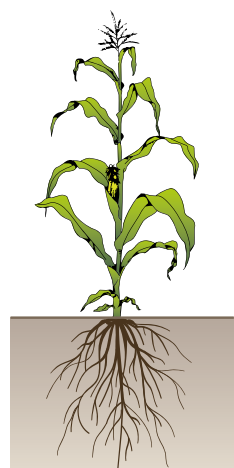




Le supplément d'antioxydants pour l'initiation florale du maïs



Quels sont les actions et les bénéfices de RÊVOLT® Maïs ?



Contribuer à
l'installation des
composantes de
rendement



**Permettre à la plante d'allouer
le maximum d'énergie à
l'établissement :**

Du nombre de rangs par épi
Du nombre de grains par rang

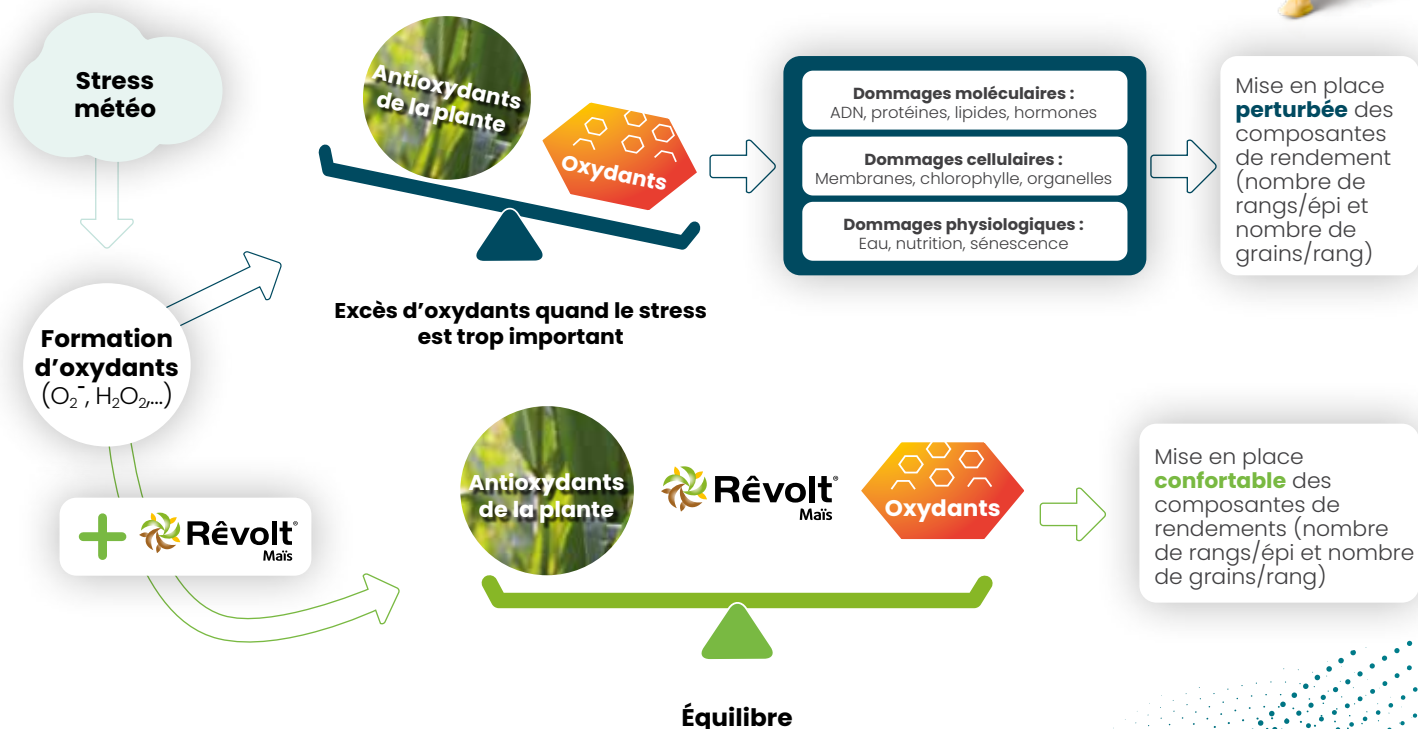
Renforcer la
photosynthèse



Optimiser
la culture



Schéma de l'intérêt de RÊVOLT® Maïs en cas de stress météo



Quelle est la composition de RÊVOLT® Maïs ?

Une recette d'actifs végétaux spécifique au maïs composée de 10 plantes contenant des antioxydants (flavonoïdes, anthocyanes, ...) connus pour leurs effets biostimulants, et notamment la gestion des stress météo.



Arnica des montagnes
(*Arnica montana* L.)



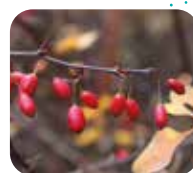
Marronnier d'Inde
(*Aesculus hippocastanum* L.)



Luzerne
(*Medicago sativa* L.)



Ail commun
(*Allium sativum* L.)



Epine Vinette
(*Berberis vulgaris* L.)



Pissenlit
(*Taraxacum officinale*)



Prêle
(*Equisetum arvense* L.)



Camomille sauvage
(*Matricaria chamomilla* L.)



Valériane
(*Valeriana officinalis* L.)



Piment d'ornement
(*Capsicum annuum* L.)

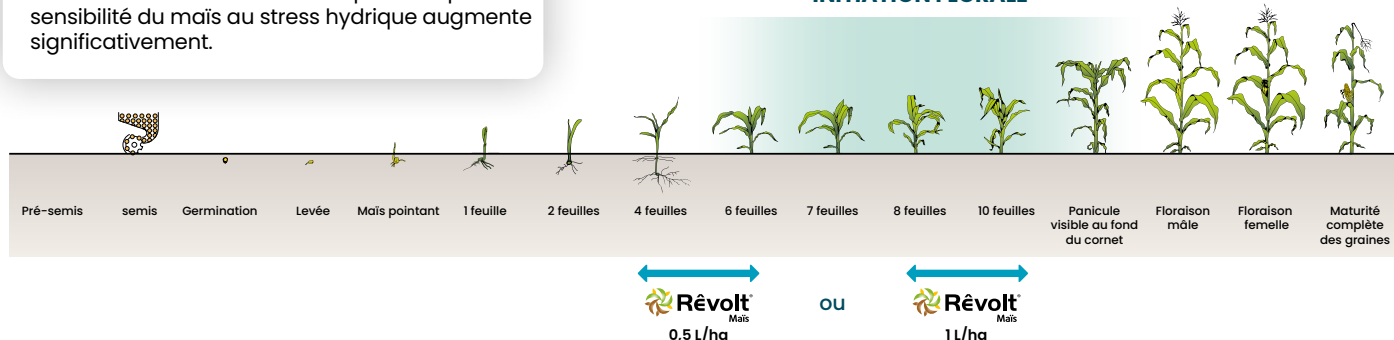
Un procédé de fabrication basé sur une extraction hydroalcoolique ce qui permet d'extraire les molécules d'intérêt agronomique et de garantir la quantité et la qualité de ces dernières.

Comment utiliser RÊVOLT® Maïs ?

INITIATION FLORALE :

Aussi appelée transition florale, elle se déroule lorsque 40 à 50 % des feuilles totales sont visibles. C'est à ce stade que le nombre de rangs par épi et le nombre de grains par rang sont établis. C'est aussi à cette période que la sensibilité du maïs au stress hydrique augmente significativement.

INITIATION FLORALE



PRINCIPE ACTIF	Complexe d'actifs végétaux	Procédé d'extraction 100% naturel réalisé grâce à un coproduit de blé
CULTURES HOMOLOGUÉES	AMM MFSC N°1220879	Maïs doux, grain et fourrage
FORMULATION ET UTILISATION	Formulation liquide	Application foliaire
DOSES, STADES ET NOMBRE D'APPLICATIONS	1 L/ha entre les stades BBCH 12 et BBCH 30	2 applications maximum / an
FILIÈRE	Utilisable en Agriculture Biologique	
CONDITIONNEMENT	10 litres	

Syngenta France S.A. – 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832.

Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

® Marques enregistrées d'une société du groupe Syngenta.

DOCUMENT PROFESSIONNEL À USAGE D'EXPERTS TECHNIQUES.

syngenta
Biologicals